

THÉORIE MERCANTILISTE ET PRATIQUE  
POLITICO-ÉCONOMIQUE DANS L'AUTRICHE DE 1743.  
EXPOSÉS LORS DE L'ARRÊTÉ DE POLICE DE 1743

*Dietmar Stutzer*

L'exposé traite des divergences entre la théorie mercantiliste et la pratique politico-économique dans l'Autriche de 1743 d'après l'exemple des querelles sur les problèmes de théorie avant l'arrêté de police de 1743 et en tire les conclusions suivantes: Les décrets de police du haut-mercantilisme avaient en Autriche des buts protectionnistes et s'efforçaient d'activer la propre production industrielle et l'assurance d'une balance des paiements et du commerce excédentaire. L'intervention directe dans la consommation apparut comme le seul moyen possible. L'exécution fut entravée par des obstacles pratiques qui provenaient de structures administratives déficientes et de principes d'économie de marché déjà largement développés. C'est pourquoi, dans l'Autriche mercantiliste, on appliqua en premier lieu des compromis où l'on retrouve d'abord des éléments d'économie de marché. Aussi bien les buts que le choix des moyens dans les interventions du mercantilisme autrichien dans le procès économique annoncent des excédents du pouvoir d'achat et une capacité de consommation stable des grandes masses de la population.